

Communiqué de presse
28 mai 2026

Aux représentantes
et représentants des médias

Plan canicule : les seniors au cœur du dispositif

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) de la Ville de Genève met en œuvre depuis 2014 un Plan canicule visant à protéger les seniors et les personnes sans-abri des grandes chaleurs. Début mai, l'ensemble des personnes âgées de plus de 65 ans habitant sur le territoire municipal ont reçu un courrier les informant du dispositif mis en place. Celles et ceux qui ne sont pas suivis par imad peuvent bénéficier d'un suivi personnalisé en cas de grosses chaleurs. Il est encore temps de s'inscrire en appelant le numéro gratuit 0800 22 55 11.

Pour s'adapter à la réalité du réchauffement climatique et répondre aux recommandations du Service du médecin cantonal, le Plan canicule de la Ville de Genève a été renforcé ces dernières années. Jusqu'au 15 septembre, en cas d'activation du Plan canicule (lorsque les températures moyennes dépassent 25°C pendant 5 jours consécutifs ou 27° pendant 3 jours consécutifs), les personnes de 65 ans et plus peuvent bénéficier le matin d'un accès gratuit à deux piscines municipales (Vernets et Varembe) et l'après-midi, jusqu'à 19h, de séances de cinéma offertes dans trois cinémas de la ville (Les Scala, Le City et Le Nord-Sud), sans inscription préalable, et ce avec une ou un accompagnant. Les salles de cinéma constituent des lieux frais et un levier culturel permettant de créer du lien social.

Toutes les personnes en âge AVS résidant sur le territoire de la Ville de Genève, et qui ne sont pas déjà suivies par imad, peuvent également s'inscrire au numéro gratuit **0800 22 55 11** ou via l'adresse électronique plancanicule@geneve.ch pour recevoir un appel quotidien (week-ends inclus), dès lors que le Plan canicule est activé. Ce contact permet de s'enquérir de leur santé. C'est aussi une façon de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Ce travail est effectué essentiellement par Cité Seniors et les équipes sociales de proximité, en partenariat avec imad, les polices municipale et cantonale, l'unité de la protection civile du Service logistique et manifestations de la Ville.

Une [carte interactive](#) recense l'ensemble des lieux frais accessibles librement ou à moindre coût en ville de Genève pour les publics vulnérables, comme les seniors, les femmes enceintes ou les personnes à besoins spécifiques. Il s'agit notamment d'institutions culturelles, de centres commerciaux avec climatisation et de points de restauration, d'installations saisonnières (brumisateurs géants, micro-oasis et ombrages), de lieux de baignade naturels et de fontaines. Par ailleurs, Cité Seniors offre, en plus d'un lieu frais, un soutien professionnel.

Lors de l'alerte canicule, le Service social prévoit une tournée supplémentaire destinée aux personnes sans-abri pour transmettre des messages de prévention et distribuer de l'eau.

Au sein du DCSS, une attention particulière est également portée aux structures d'accueil de la petite enfance. Les jeunes enfants figurent parmi les publics les plus à risque face aux épisodes de forte chaleur. En plus de l'installation d'éléments d'ombrage et de protections diverses, les structures d'accueil de la petite enfance sont équipées de dispositifs permettant de rafraîchir les locaux accueillant les tout-petits dans les périodes de forte canicule.

«Le dérèglement climatique s'accroît et accroît la durée et l'intensité des périodes de fortes chaleurs», souligne Christina Kitsos, Vice-présidente du Conseil administratif, en charge du DCSS. «En portant une attention particulière aux populations les plus vulnérables, le Plan canicule permet de renforcer les chaînes de solidarité.»

Contact

Christiane Pasteur
Adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
T. 022 418 49 22/ 076 358 73 86
christiane.pasteur@geneve.ch